

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 14 JUIN 2018

Nombre de Conseillers :

En exercice : 77

Présents : 62

Votants : 72 (dont 10 procurations)

N° 9A

OBJET :

**REPRISE DES
RESULTATS DE
CLOTURE DU
BUDGET ANNEXE
AEROPORT VICHY-
CHARMEIL
DE
LA COMMUNE DE
VICHY**

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-Préfecture
le :

26 JUIN 2018

Publiée ou notifiée

le :

26 JUIN 2018

Le Conseil Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de Monsieur Frédéric AGUILERA, Président.

Présents :

M. Frédéric AGUILERA, Président.

Mmes et MM. E. CUISSET - J.S. LALOY- F. SZYPULA (jusqu'à la délibération n°37) – M. AURAMBOUT (de la délibération n°1 à la délibération n°37 et à partir de la délibération n°39) - J. GAILLARD - J. KUCHNA - J.M. GERMANANGUE - A.G. CROUZIER - A. DUMONT - F. GONZALES – P. MONTAGNER - I. DELUNEL (à partir de la délibération n°3) – J. TERRACOL, Vice-Présidents.

Mmes et MM. F. MINARD –N. RAY (à partir de la délibération n°4 B/) – J. ROIG – J.P BLANC - C. CATARD – C. SEGUIN (jusqu'à la délibération n°40) – F. SEMONSUT – P. COLAS – R. LOVATY – C. BERTIN – A. CORNE – B. BAYLAUCQ – A. DAUPHIN - JY. CHEGUT (de la délibération n°1 à la délibération n°22 et à partir de la délibération n°23 B/) – MC. VALLAT – JM. LAZZERINI – M. MORGAND – JM. BOUREL – N. COULANGE (à partir de la délibération n°4 B/) –M. MONTIBERT (à partir de la délibération n°9 A/) – JD. BARRAUD – G. DURANTET - B. AGUIAR – G. MARSONI – C. DUMONT – M. CHARASSE –E. GOULFERT - M. GUYOT (de la délibération n°1 à la délibération n°33 C/ et à partir de la délibération n°35) – A. CHAPUIS - M. MERLE - C. BOUARD – G. MAQUIN – C. GRELET (à partir de la délibération n°12) – C. MALHURET – E. VOITELLIER - MC. STEYER - B. KAJDAN (de la délibération n°1 à la délibération n°38 et à partir de la délibération n°40) - M. JIMENEZ – JJ. MARMOL - S. FONTAINE – W. PASZKUDZKI (à partir de la délibération n°8) - MO. COURSOL - JL GUITARD - F. SKVOR - C. POMMERAY - M.J. CONTE (de la délibération n°1 à la délibération n°30 et à partir de la délibération n°32) – JP. SALAT, Conseillers Communautaires.

formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné procuration : Mme C. BENOIT à G. MAQUIN, Vice-Présidente.

Mmes et MM. YJ. BIGNON à JL. GUITARD – C. SEGUIN à J. KUCHNA (à partir de la délibération n°41) – C. GRELET à JJ. MARMOL (jusqu'à la délibération n°11) – C. LEPRAT à M. JIMENEZ – H. DUBOSCQ à JS. LALOY – P. SEMET à F. SKVOR – J. COGNET à MC. VALLAT – JM. GUERRE à B. AGUIAR – F. DUBESSAY à J. ROIG – P. BONNET à M. GUYOT, Conseillers Communautaires.

Absents représentés par leur suppléant :

Mmes et MM. J. BLETTERY à D. DEMANUELE – C. FAYOLLE à JG. GENESTE, Conseillers Communautaires.

Absents excusés :

M. R. MAZAL, Vice-Président.

Mmes et MM. J. JOANNET – F. HUGUET - A. GIRAUD – F. BOFFETY, Conseillers Communautaires.

Secrétaire : M. J.S. LALOY, Conseiller Communautaire.

Monsieur le Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L. 5211-12,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M4,

Vu l'article 97 de la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée,

Vu la loi du 7 Août 2015 portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) et notamment ses articles 65 et 68,

Vu la délibération n°7 du 20 décembre 2017 portant création du budget annexe « Aéroport Vichy-Charmeil »,

Vu le Compte administratif 2017 du budget annexe « Aéroport Vichy-Charmeil » de la commune de Vichy approuvé le 9 avril 2018,

Vu la délibération n°14E du 9 avril 2018 de la commune de Vichy relative à l'affectation du résultat du budget annexe « Aéroport Vichy-Charmeil » à la communauté d'agglomération Vichy Communauté,

Considérant la nécessité d'intégrer les résultats de clôture du budget annexe « Aéroport Vichy-Charmeil » de la commune de Vichy au budget annexe « Aéroport Vichy-Charmeil » de la communauté d'agglomération Vichy Communauté suite à la reprise par cette dernière de l'activité précitée au 1er janvier 2018 au titre de la compétence de la ZAE (zone aéroportuaire),

Propose au Conseil Communautaire :

- D'affecter les résultats de clôture du budget annexe « Aéroport Vichy-Charmeil » comme détaillé ci-dessous :
 - Excédent de fonctionnement : 51 687,53 €
 - Déficit d'investissement : -51 687.53 €
- D'imputer l'excédent de fonctionnement, en recette, à l'article 778 du budget du budget annexe « Aéroport Vichy-Charmeil »,
- D'imputer le déficit d'investissement, en dépense, à l'article 1068 du budget du budget annexe « Aéroport Vichy-Charmeil ».

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide :

- Approuve cette proposition,
- Charge M. le Président, et M. le directeur général des services de l'exécution et de la publication de cette décision.

.....
Fait et délibéré, à l'unanimité, en l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté,
le 14 juin 2018.

Les Conseillers Communautaires présents ont signé au registre.

Le Président,

Frédéric AGUILERA

Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N° 9 A/ - DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 14 JUIN

Objet de l'acte : 2018 - REPRISE DES RESULTATS DE CLOTURE DU BUDGET ANNEXE
AEROPORT VICHY-CHARMEIL DE LA COMMUNE DE VICHY

.....
Date de décision: 14/06/2018

Date de réception de l'accusé 26/06/2018

de réception :

.....
Numéro de l'acte : 14JUI2018_9A

Identifiant unique de l'acte : 003-200071363-20180614-14JUI2018_9A-DE

.....
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 7 .1

Finances locales

Decisions budgetaires

Date de la version de la 19/04/2017

classification :

.....
Nom du fichier : 9 A.pdf (99_DE-003-200071363-20180614-14JUI2018_9A-DE-
1-1_1.pdf)